

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/03/2022

Dossier complet le :

11/03/2022

N° d'enregistrement :

2022 - 12362

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NAVAL GROUP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yves TARDIEU

RCS / SIRET

4 4 1 1 3 3 8 0 8 0 0 1 0 1

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30.Ouvrage de production d'électricité à partir d'énergie solaire	Le projet consiste en la construction d'ombrières photovoltaïques pour une puissance de 603,1 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la commune de Ruelle sur Touvre (16600) dans le département de la Charente. Il consiste en la construction et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking existant du restaurant inter-entreprise de NAVAL GROUP. Le point le plus haut du projet se situera à 5,20m du terrain naturel et celui-ci n'est pas modifié. Les ombrières seront implantées uniquement sur des parkings existants, aucune voie ou espace de stationnement n'est modifié par le projet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'installer des ombrières photovoltaïques sur un parking déjà existant du restaurant inter-entreprise de NAVA GROUP, de manière à améliorer le confort des usagers. Le stationnement sur le parking existant n'est pas impacté par l'implantation des ombrières, et leur puissance générale sera de 603,1KWc.

Durant la période des travaux, qui ne devrait pas excéder 6 mois, les matériaux de chantier seront entreposés sur place, dans des parties déjà viabilisées du site.

Aucun travaux lié à la ré-injection de la production d'énergie sur la voie publique n'est envisagé. Celle-ci se fera sur site en auto consommation, via un poste de transformation et le TGBT situé dans les locaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase de réalisation, les travaux consisteront en l'aménagement de la voirie et du stationnement, ainsi qu'en l'installation des structures métalliques en acier conçues pour tenir compte des contraintes réglementaires et d'implantation liées à l'usage des parkings. Les principales étapes sont :

- la pose de fondations pour les pylônes placées en fond de place.
- la pose des pylônes et de la structure sur laquelle seront installés les panneaux solaires photovoltaïques, les onduleurs et le câblage adéquat.
- L'installation du générateur photovoltaïque
- les travaux liés à la ré-injection sur site de la production d'énergie
- Entreposage des équipements: Les matériels de petite taille (outillage, onduleurs, modules photovoltaïques, etc.) seront rangés dans un ou plusieurs containers verrouillables. Ce ou ces containers seront disposés sur le parking , idéalement sur un délaissé. Les machines (nacelles, engins de levage, etc.) seront stationnées sur le parking ou sur un délaissé, à l'intérieur de la zone clôturée. Les emplacements exacts seront précisés en temps utile ils seront balisés et délimités par des barrières mobiles.
- Gestion des déchets de chantier: Les déchets seront collectés dans des bennes de grande capacité afin d'être triés ultérieurement en vue de leur élimination/valorisation dans les filières adéquates par le loueur des benne

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ombrières de parking poursuivent deux objectifs :

- Un confort pour les véhicules et usagers, grâce à la protection face aux intempéries et au soleil, et ne nécessite aucune maintenance particulière.
- La production d'une énergie de source renouvelable. en phase d'exploitation, le générateur photovoltaïque ne requiert que des interventions limitées et ponctuelles.

Évacuation des eaux de pluie:

L'évacuation des eaux de pluie des ombrières se fera par le biais de gouttière jusqu'au réseau EP existant. Les ombrières construites seront équipées de gouttières raccordées aux réseaux d'eau pluviales existant via des regards. La surface créée imperméable est exclusivement celles des ombrières photovoltaïques à construire. Le réseaux d'eau pluviale créé reste donc identique dans son fonctionnement au réseau EP actuel.

Traitement et sécurité des personnes en phase exploitation :

Des hydrants de type borne incendie d'un débit de 60m³/h sont accessibles aux véhicule de secours. Les hydrants et leurs accès ne sont aucunement modifiés par le projet puisque aucune ombrière ne couvre ces dispositifs de secours.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire - Pièce PC11 : étude d'impact ou décision de dispense d'une telle étude.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de modules en unité	1609 modules
Puissance de l'installation photovoltaïque	603,1KWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Les Grands Champs de Vauge
16600 RUELLE SUR TOUVRE
Parcelles 000AN41, 000AN24,
000AN276, 000AN25, 000AN23,
000AN381, 000AN43

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 22' 42" 86 Lat. 45 ° 6' 12" 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

47

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

YT

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

YT

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

YT

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air*?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

47

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les ombrières photovoltaïques viennent prendre place sur un parking déjà existant. Celui-ci étant déjà viabilisé et pratiqué, les nuisances environnementales sont nulles.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que :

- le projet se situe en ombrage d'un parking existant qui ne sera pas modifié
- l'installation actuelle des parkings est conforme et ne crée pas de désagrément connu
- le projet d'ombrières photovoltaïques ne modifie en rien cette installation de stationnement déjà conforme,

Nous considérons qu'il n'est pas nécessaire qu'une étude d'impact soit réalisée pour cette installation et demandons sa dispense.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à RUELLE SUR TOUVRE

le, 07/03/2022

Signature

Yves TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE



YT

100% de matériaux locaux
pour un bâtiment durable
et responsable
dans un environnement
urbain.



HUMAN
architectes

Construction d'ouvrages
photovoltaïques sur le parking
d'un restaurant inter-
entreprise

Les grands champs de Vouge
RUELLE SUR TOUVRE 16600
France

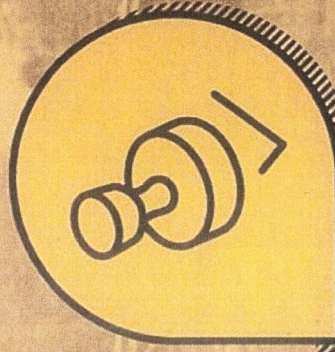
➤ PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN
NAVAL GROUP
Les grands champs de Vouge 16600 RUELLE SUR TOUVRE

➤ CONTRACTANT GENERAL
Ecf Ebc
100 Ave des Minimes
59117 433 160 900 00456

➤ HUMAN ARCHITECTES
Céline Gris - Laurence Correlia
04 26 65 33 90
21 rue Bouleille - Lujan
contact@human-architecte.com
www.human-architecte.com

➤ MATIERES PREMIERES présentée par M. Yves
TARDIEU
1 avenue Jean Jaurès 16 600 - RUELLE
SUR TOUVRE France

➤ DATE
21/01/2022




DOSSIER DPC

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DPC

YT

NOM DU DOCUMENT		ECHELLE	
PC1	Plan de situation	1:1500	
PC2.1	Plan de masse - Etat des lieux	1:1000	
PC2.2	Plan de masse - Projet	1:1000	
PC2.3	Zoom Plan de masse - Projet	1:500	
PC3	Plan en coupe du terrain	1:400, 1:200	
PC4	Notice descriptive		
PC5.1	Plan des façades	1:200	
PC5.2	Plan des toitures	1:500	
PC6-7-8	Documents Photographiques et insertion du projet		

SOMMAIRE			
>	Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant inler PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP représenté par M. Yves TARDIEU		
>	CONTRACTANT GENERAL EDF BPO 150 Allée des Hélistères 69100 Lymbérie Siret : 430 100 000 0045		
>	DATE 21/01/2022		
>	REF DE DOSSIER 2014_0969_EDF_NAVAL GROUP		
>	SIGNATURE ARCHITECTE 		
>	SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE Yves TARDIEU Directeur Gestion de Site Sécurité Environnement NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE		
<table border="1"> <tr> <td>DPC</td> <td>000</td> </tr> </table>		DPC	000
DPC	000		

> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.

> **PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP** représenté par M. Yves TARDIEU

> **CONTRACTANT GENERAL**
EDF EUE des Nombres
80900 Limonant
Siret 433 900 00045


> **DATE**
21/01/2022

> **REF DE DOSSIER**
2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> **SIGNATURE ARCHITECTE**



> **SIGNATURE MAÎTRE**
YVES TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE

> **Plan de situation**  N

11500

DPC PC1



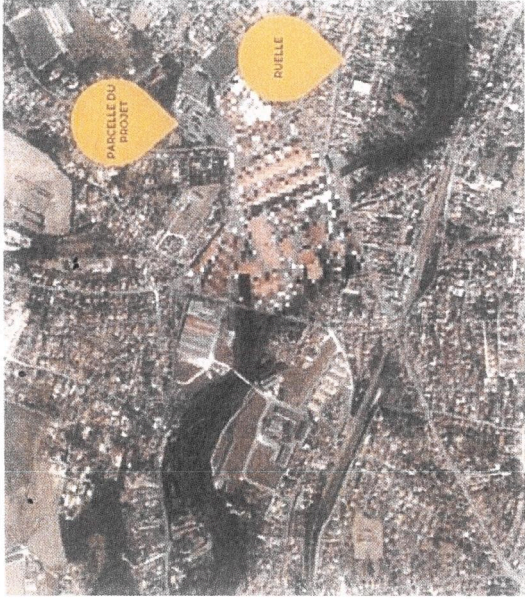
Adresse siège d'exploitation
Les grands champs de Vauges
RUELLE SUR TOUVRE

ACCES

PLAN CADASTRAL

PARCELLES : 000 AN 23, AN 24, AN 25, AN 41, AN 43, AN 276, AN 381

Adresse parcelles du projet
Les grands champs de Vauges
RUELLE SUR TOUVRE 16600
France
Surface parcelles : 26101 m2



VUE AERIENNE



VUE AERIENNE

Etat des lieux - Plan de masse 1/1000



LEGENDE

- Limite de propriété
- Extrait
- Les. Fovide
- Grande aire existant à
- deposer
- Abandonnant



HUMAN
architectes

> **Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.**

> **PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP** représenté par M. Yves TARDIEU

> **CONTRACTANT GENERAL**
ECP 8186
100 Allée des Noisetiers
69790 L'IMPRAY
Tél : +33 (0) 478 900 004/5

> **DATE**
21/01/2022

> **REF DE DOSSIER**
2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> **SIGNATURE ARCHITECTE**

> **SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE**
YVES TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE

> **Plan de masse - Etat N des lieux**

1:1000

DPC PC2.1

Ce document est la propriété exclusive de HUMAN architectes. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de HUMAN architectes est formellement interdite. Les copies autorisées doivent être faites sur papier recyclé.

Plan de masse - Projet 1/1000°

8 Ombrières à créer :
Panneaux photovoltaïques silicium



LEGENDE

- Limite de propriété
- Electricité
- Electricité
- Fibris
- Ombrières à créer
- Panneaux photovoltaïques
- en silicium
- Canalisations existantes
- d'égout
- Accès existant
- Accès existant à créer



> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant inter entreprise.

> PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP représenté par M. Yves TARDIEU

> CONTRACTANT GENERAL
 EDF Ing. Proj. Massiers
 10000 Lorient
 Siret : 432 900 000465.

> DATE
 21/01/2022

> REF DE DOSSIER
 2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> SIGNATURE ARCHITECTE



> SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE
Yves TARDIEU
 Directeur Gestion de Site
 Sécurité Environnement
 NAVAL GROUP ANGOULEME RUEILLE

> Plan de masse - Projet
 11000

N 

DPC PG.2.2

Les données géométriques et cadastrales ont été vérifiées par le service d'urbanisme de la commune de Lorient. Les données relatives aux canalisations, aux fibres optiques, aux câbles, réseaux, etc., sont à la charge de l'utilisateur.

Zoom Plan de masse - Projet 1/550



> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.

> PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP représenté par M. Yves TARDIEU

> CONTRACTANT GENERAL
EDF IMAO
150 Allée des Néeliers
69700 Limonest
Tél: +33 (0) 4 78 000 00 4 4 5

> DATE 21/01/2022

> REF DE DOSSIER 2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> SIGNATURE ARCHITECTE



> SIGNATURE MAITRE
YVES TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLÉ

> Zoom Plan de masse N

- Projet

1:550

DPC

PC2.3

25



Les plans et fiches ont été conçus par un logiciel de CAO. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société HUMAN architectes est formellement interdite.

> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.

> **PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE**
NAVAL GROUP
représenté par M.
Yves TARDIEU

> **CONTRACTANT GENERAL**
EDF IMI
100, Boulevard
BONAFONT
Siret : 433 300 800 00495

> **DATE**
21/01/2022

> **REF DE DOSSIER**
2014_0969_EDF_NAVAL
GROUP

> **SIGNATURE ARCHITECTE**



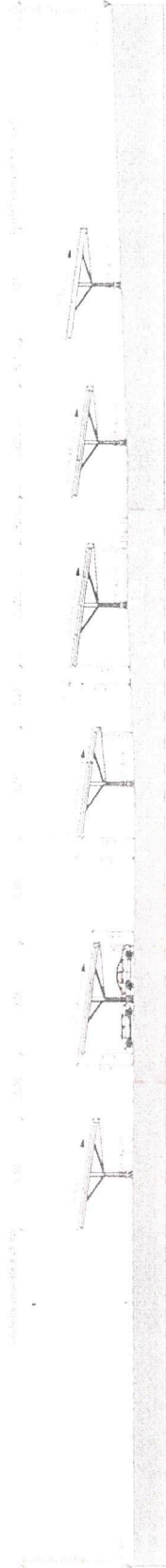
> **SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE**
Yves TARDIEU

Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE

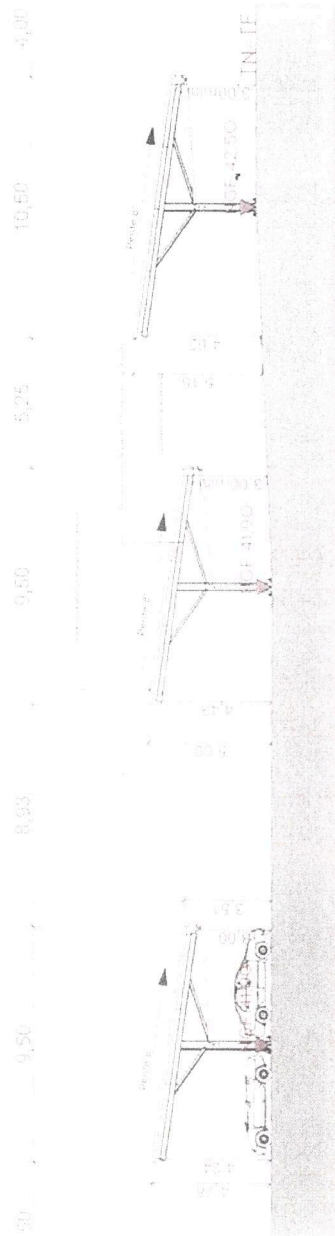
> **Plan en coupe du terrain**

1:400, 1:200

DPC PC3



Coupe TN 1/400*



Zoom sur Coupe TN 1/200*

NOTICE DESCRIPTIVE

PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Le projet se situe à RUELLE SUR TOUVRE (66000), en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Charente. Plus précisément, le projet se situe le long de la Rue Léon Lagrange, sur les parcelles : OOO AN 23 AN 24 AN 25 AN 41 AN 43 AN 276 AN 281. Le projet réalise pour le compte de NAVAL GROUP l'analyse de la construction et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking existant du restaurant inter entreprise. Le stationnement actuellement mis en place sur le parking sera modifié par l'implantation des ombrières photovoltaïques.

LES ACCES

Le parking concerné par ce projet est situé à Ruelle sur Touvre. Il est directement desservi par la rue Léon Lagrange. Les accès existants sont complètes et inchangés.

LA VOLUMETRIE GENERALE

La volumétrie du projet est directement liée aux besoins du programme qui vise à abriter les voitures en stationnements, du parking. Les ombrières sont constituées d'une toiture à 1 pan orientée au Ouest Est et supportant le plus de lumière possible. En effet, la couverture des ombrières est exclusivement composée de panneaux photovoltaïques de type silicium. La puissance de l'installation photovoltaïque sera de 60 x Kwc (pour autoconsommation). La pente de la toiture des ombrières est de 8°. Son faîtage sera à 5,20m du terrain naturel et sa hauteur à l'égout à 3,20m du terrain naturel. Niveau au puits défavorables, puisque l'ombrière suit l'inclinaison du terrain naturel. Ces dimensions respectent le règlement urbanisme lié à la commune.

LES MOUVEMENTS DE TERRE

Les remblais et déblais sont très faibles, plusieurs concourent sur les fondations. Aucun sous sol n'est prévu.

LES RESEAUX

Les gouttières mises en place en vue de toiture seront directement reliées au réseau EP existant sur la parcelle pour l'évacuation des eaux de pluie de l'ombrière. L'ombrière sera raccordée au réseau électrique existant du restaurant pour ses besoins d'éclairage. Des éclairages sous l'ombrière seront également installés et raccordés au réseau électrique existant. L'ombrière sera raccordée au tableau général basse tension du restaurant pour le fonctionnement des panneaux photovoltaïques. L'ombrière ne sera pas raccordée au réseau d'EU. L'ombrière ne sera pas raccordée au réseau d'Eau Potable.

LES MATERIAUX

Les matériaux employés pour chaque ombrière seront constitués d'une structure métallique en IPN de teinte gris acier. Les toitures des ombrières seront couvertes de panneaux photovoltaïques de type silicium.

LES PLACES DE STATIONNEMENT

Les stationnements existants sont modifiés pour permettre l'implantation des ombrières. 200 places sur parking existant passe à 273 places sur la nouvelle configuration.

Les espaces de passage de véhicules sont respectés et une aire de retournement est inscrite pour les véhicules de secours incendie.

LES ESPACES VERTS ET LES ABORDS

15 arbres à haute tige seront abattus pour le projet.

SISMICITE

La commune de RUELLE SUR TOUVRE se situe en zone de sismicité modérée. Le projet est une construction de catégorie 1. Selon l'article D. 563 B 1 du Code de l'Environnement, aucune disposition parasismique n'est exigée (<http://www.plansismique.fr> sous l'onglet didacticiel).

RT2012

Les constructions projetées ne créent pas des places d'os et n'ont donc pas dans le cadre de la RT 2012. A ce titre aucune attestation n'est nécessaire.

ZONE NATURA 2000

Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000.

ACCESSIBILITE

L'installation de l'ombrière photovoltaïque ne modifie en rien l'accessibilité existante du parking. Il y aura une installation de rampes sous l'ombrière pour assurer le niveau de flux nécessaire à un équipement public.

LA SECURITE INCENDIE

Le site n'est pas classé ICPE. L'ombrière photovoltaïque sera installée uniquement sur une zone de parking existante.

Accès secours.

L'ensemble des points d'accès, papiers et voies de circulation du parking sont conformes. Ils restent totalement accessibles aux véhicules de secours. Les circulations en périphérie des zones d'installation des ombrières restent accessibles aux véhicules de secours sur l'ensemble du périmètre du parking.

Extincteur incendie et Hydrant

Tous points des parkings accessibles aux engins de sécurité se situent à moins de 200m d'un Hydrant.

Un trottoir d'urgence de l'installation photovoltaïque est positionné sur l'installation à l'entrée du site.

> **Construction d'ombrières photovoltaïque sur le parking d'un restaurant inter entreprise.**

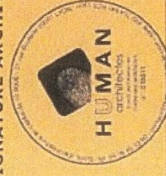
> **PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP** représenté par M. Yves TARDIEU

> **CONTRACTANT GENERAL**
EDF ENR
150 ANNE DES MOINES
92960 L'HAÏMAU
Tél: +33 (0)1 800 00405

> **DATE**
21/01/2022

> **REF DE DOSSIER**
2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> **SIGNATURE ARCHITECTE**



> **SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE**

Yves TARDIEU

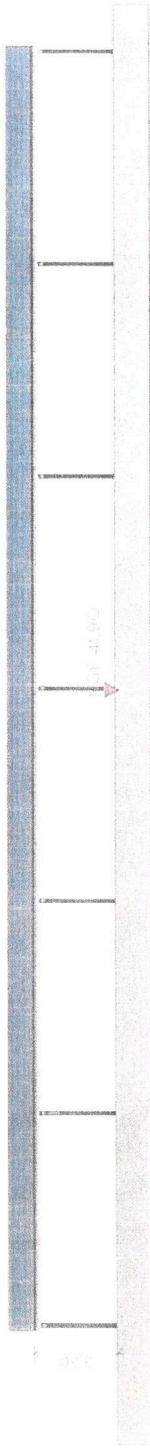
**Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULÊME RUELLE**

> **Notice descriptive**

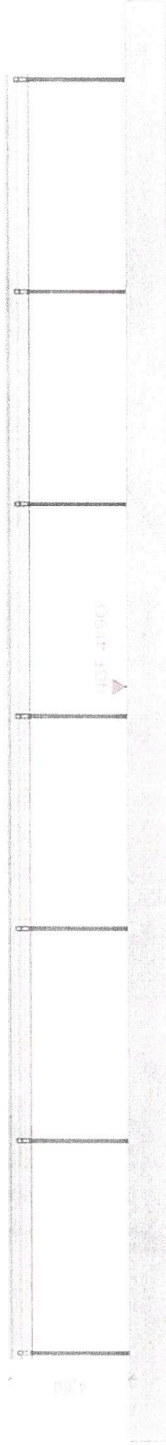
DPC

PG-4

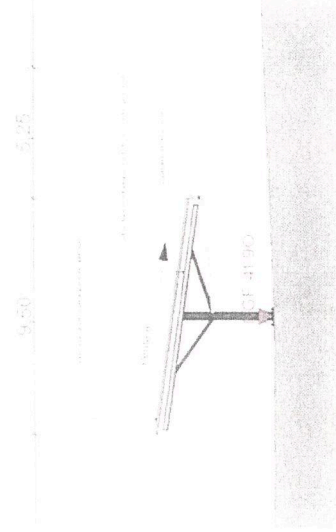
FACADES TYPES



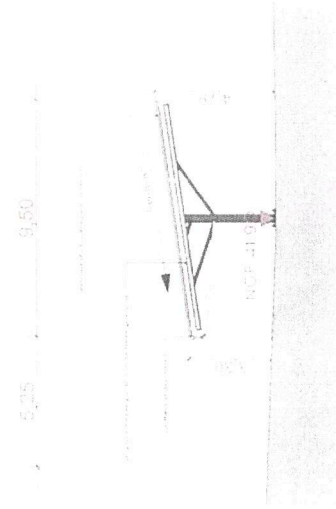
FACADE EST ech: 1/200°



FACADE OUEST ech : 1/200°



FACADE SUD ech : 1/200°



FACADE NORD ech: 1/200°



> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.

> PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP représenté par M. Yves TARDIEU

> CONTRACTANT GENERAL
EDF EIP - Les Naisnières
19920 L'Isle-Grand
SIRET : 433 900 000455

> DATE
21/01/2022

> REF DE DOSSIER
2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> SIGNATURE ARCHITECTE



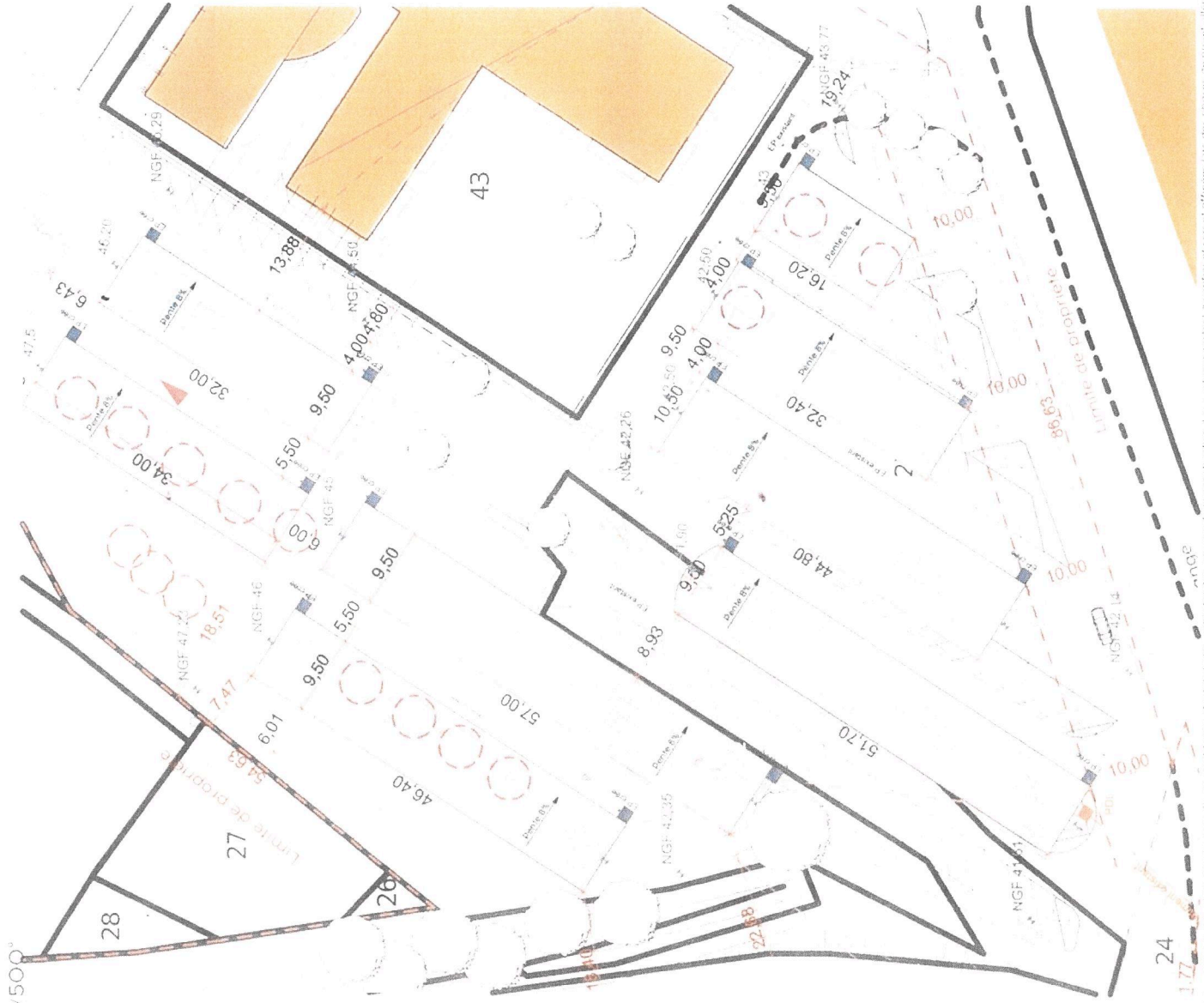
> SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE
Yves TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE

> Plan des façades

1:200

DPC

PCS.1



> **Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant Inter entreprise.**

> **PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP**
représenté par M. Yves TARDIEU

> **CONTRACTANT GENERAL**
EGF SARL
150 Allée des Noisetiers
69160 Limonest
Tél : +33 (0) 478 000 0045

> **DATE**
21/01/2022

> **REF DE DOSSIER**
2014_0969_EDF_NAVAL GROUP

> **SIGNATURE ARCHITECTE**

> **SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE**
Yves TARDIEU
Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUEELLE

> **Plan des toitures**

1:500

DPC

PC5.2

Les données de ce plan sont destinées à l'usage de l'architecte. Elles ne sont pas destinées à être utilisées pour d'autres fins. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite.



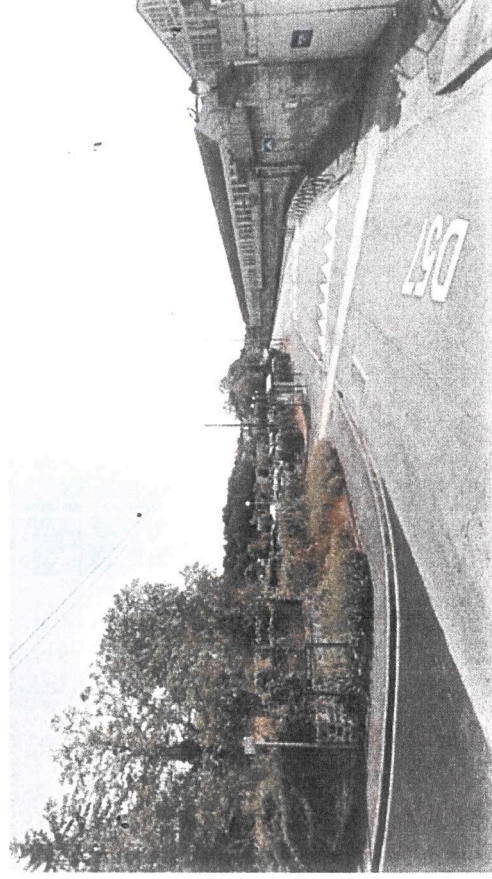
SITUATION DES PRISES DE VUES



PC6 - vue 3 - Document graphique d'insertion du projet



PC7 - vue 1 - Situation du terrain dans le paysage proche



PC8 - vue 2 - Situation du terrain dans le paysage lointain

> Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un restaurant/inter entreprise.

> PROJET REALISE POUR LE COMPTE DE NAVAL GROUP représenté par M. Yves TARDIEU

> CONTRACTANT GENERAL
EDF Energies Nouvelles
49740 Limonnié
Siret: 433 900 000-85

> DATE
21/01/2022

> REF DE DOSSIER
2014_0969_EDF_NAVAL
GROUP

> SIGNATURE ARCHITECTE



> SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE
Yves TARDIEU

Directeur Gestion de Site
Sécurité Environnement
NAVAL GROUP ANGOULEME RUELLE

> Documents Photographiques et Insertion du projet

